

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 14 octobre 2020

Présents :

M. MARCHAND, M. IRAÇABAL, Mme COCHINARD, M. CHAUVIN, Mme VOEGELIN, M. BLIGNY, Mme NAEGERT, M. LAFFITTE, M. BRAVO LERAMBERT, Mme CHAPPAT, M. CHILDS, Mme DESEILLE DENZER, M. HENRIQUES, Mme KORFAN, M. LATOURETTE, Mme MASSOT, M. NOÉ, Mme POIRET, M. TOUPIOL, Mme SENEPART, Mme MARTIN, M. GOND RON, Mme PÉJU, M. ARAUJO-LAFITTE, M. DUYCK

Pouvoirs : Mme DE BOYER pouvoir à M. MARCHAND, Mme CHAMAYOU pouvoir à Mme COCHINARD, Mme MOREAU pouvoir à Mme MASSOT, M. DE ROMBLAY pouvoir à M. CHAUVIN

I. Désignation du secrétaire de séance

M. Patrice BLIGNY, candidat, est élu à l'unanimité.

II. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 02 juillet 2020

Approuvé par 25 voix pour et 4 abstentions (MMES MARTIN, PÉJU, MM. GOND RON, ARAUJO-LAFITTE).

III. Modification du tableau des effectifs

Adopté à l'unanimité

IV. Fixation du tarif des loyers communaux

Adopté à l'unanimité

V. Passages à chevaux : convention de rétrocession avec la C.C.A.C.

Adopté à l'unanimité

VI. Acceptation de legs

Adopté à l'unanimité

VII. Budget Général M14 : décision modificative n°1

Adopté à l'unanimité.

VIII. Demandes de subventions

- *Ventilation de la Maire*
Adopté à l'unanimité.
- *Poursuite de l'aménagement des abords godviciens de la RD1016*
Adopté à l'unanimité.
- *Rénovation d'une maisonnette au sein du village troglodytique*
Adopté à l'unanimité.
- *Réhabilitation et réaménagement de chaussées*
Adopté à l'unanimité.
- *Travaux de confortation et de restauration de l'église Sainte Geneviève de Gouvieux*
Adopté à l'unanimité.

IX. Vente des appartements, boxes et emplacements souterrains rue Gambetta

Adopté à l'unanimité.

X. Effacement de dette à la suite d'une décision de la Commission de Surendettement

Adopté à l'unanimité.

XI. Tarif de l'étude dirigée

Adopté à l'unanimité.

XII. Conseillers délégués : indemnisation

Adopté par 25 voix pour, 4 contre (MMES MARTIN, PÉJU, MM. GONDRON, ARAUJO-LAFITTE).

XIII. Achat groupé de masques chirurgicaux : convention de mandat entre la C.C.A.C. et ses Communes

Adopté à l'unanimité.

XIV. Protocole d'accord transactionnel

Adopté à l'unanimité.

XV. Mise en souterrain de réseaux – Rue de Lamorlaye 3^{ème} tranche

Adopté à l'unanimité.

XVI. Eclairage public (ajout du système de télégestion sur réseau enterré) : rue de Lamorlaye, rue de la Roche et rue de Chaumont

Adopté à l'unanimité.

XVII. Eclairage public (modernisation des lampes et ajout du système de télégestion sur réseau aérien) : extrémité de l'avenue Aristide Briand 1^{ère} tranche

Adopté à l'unanimité.

XVIII. C.C.A.C. : rapports annuels

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la communication du document.